

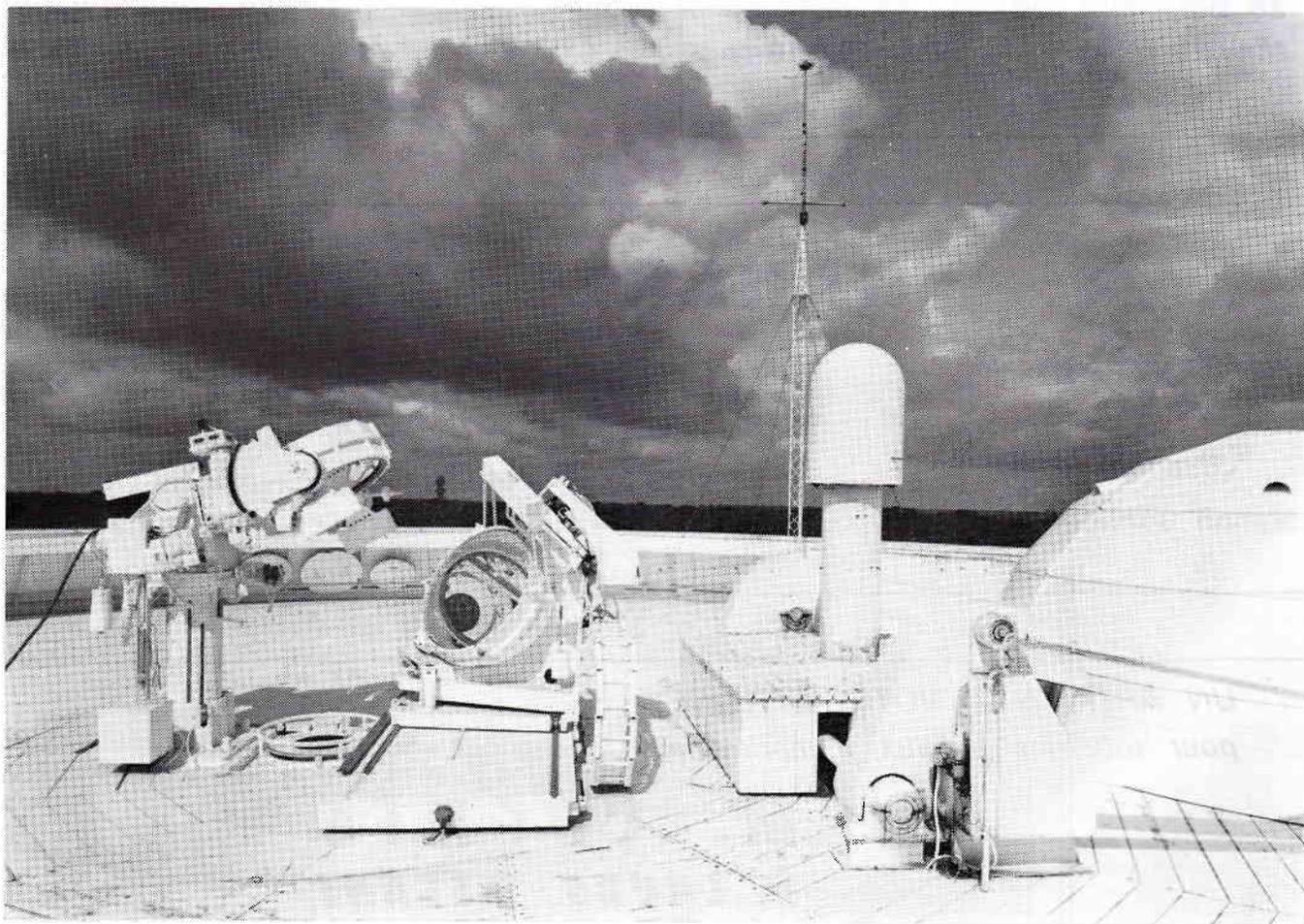
# Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

~~~~~ Siège social : En la Mairie de Meudon ~~~~~

6 Francs

Bulletin N° 56

1985 - N° 1



— Ce que l'on peut voir sur la plate-forme de la tour solaire : le cœlostat à deux miroirs a été découvert, la coupole (en partie visible à droite du cliché) ayant été soulevée puis déposée automatiquement; entre le cœlostat et la coupole, on distingue le support qui était destiné à l'instrument d'observation des satellites.

**Cabinet**

**J. PILLOT**

Toutes Assurances

Votre Assureur

C<sup>ie</sup> La Providence

Vie — Accidents

Vol — Incendie

**28 bis, rue de la République  
Meudon**

**Tél. 534-16-13**



bougies, tissages, grès, cadeaux  
vanneries - bois blanc - jeux  
listes de mariage

**l'artisanie**

61, Rue de la République - MEUDON  
Tél. 626-71-57

Ouvert le DIMANCHE



**GARAGE RABELAIS**

**CITROEN MEUDON**

Location CITER

Station Service TOTAL

29-31, Boulevard des Nations-Unies

MEUDON - 626-45-50

*UN ARTISAN A VOTRE SERVICE  
pour tous les travaux d'imprimerie*

**M. COGNÉE**  
**P. LACAS, GÉRANT**

93, Rue Henri-Barbusse - 92190 MEUDON

Téléphone 534-27-22 ~~~~~

Meudon comporte de nombreux sites remarquables et, en particulier, un certain nombre de tours. Nous avons évoqué dans le bulletin n° 54 la tour d'André Bloc. Mais il y a aussi la tour Berthelot, la tour hertzienne de la forêt, et enfin la tour solaire de l'Observatoire. C'est pour mieux connaître cette dernière que nous avons demandé à M. Pierre Mein, qui en est l'un des principaux utilisateurs, de bien vouloir nous faire le point des travaux qui y sont effectués. Nous le remercions de son aimable collaboration à notre bulletin.

## LA TOUR SOLAIRE DE MEUDON

La silhouette de la tour solaire de l'Observatoire est devenue familière aux Meudonnais depuis bientôt vingt ans. Au moment de sa construction, M. Remonet, architecte responsable de l'ouvrage, avait publié dans la *Revue de la Société des Architectes diplômés par le Gouvernement* une description mettant en évidence les contraintes sévères imposées au bâtiment par les nécessités de l'observation astronomique. Depuis cette époque, la tour solaire a fourni de nombreux résultats scientifiques et pris sa place dans la communauté astronomique internationale. Je pense qu'il est juste aujourd'hui de faire brièvement le point sur les programmes de recherche qui y sont menés. Nous verrons qu'en définitive, la qualité des observations qu'elle fournit dépend essentiellement de son environnement, c'est-à-dire du site boisé que Meudon a su lui conserver.

L'instrument d'observation des satellites artificiels initialement prévu au sommet de la tour a été transporté dans le sud de la France. L'instrument solaire reste donc seul en fonctionnement. Il est en pleine exploitation à l'heure actuelle. Alors que certains autres instruments de l'Observatoire réalisent des observations journalières, ou même une surveillance continue du soleil, la tour solaire est davantage utilisée sur programme, lorsque des événements particulièrement intéressants se produisent, ou lorsque des observations coordonnées avec d'autres observatoires sont organisées au niveau international.

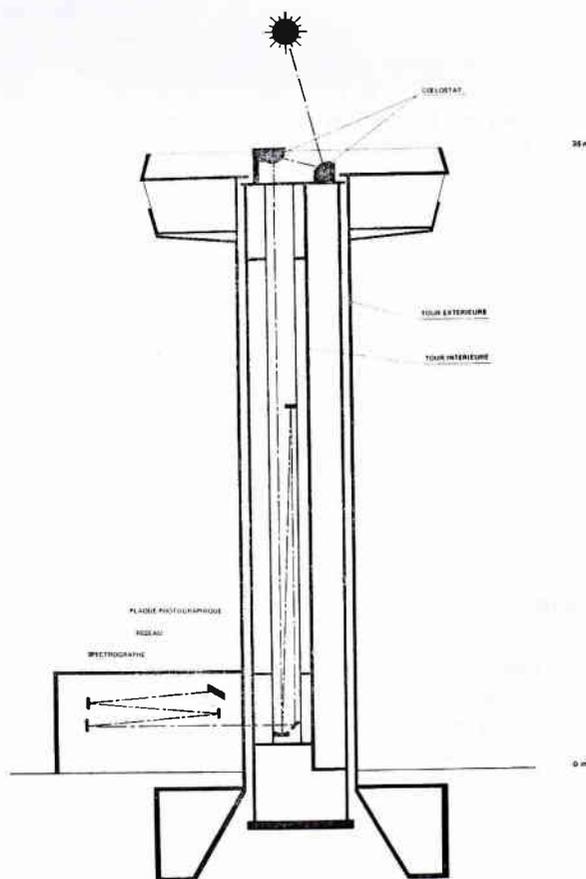
A l'époque de la construction de la tour, on pouvait se demander si un télescope solaire de cette importance (il est le plus grand de l'Europe de l'Ouest) avait sa place au voisinage d'une ville telle que Paris, générative de pollution et de perturbations atmosphériques. De fait, si une légère perte de transparence de l'atmosphère n'est pas trop préjudiciable à l'observation solaire dans le domaine visible, les mouvements de l'air et ses irrégularités de température posent en revanche des problèmes sérieux. On sait en effet que les sources de chaleur, inévitables au voisinage d'habitations ou de routes encombrées, perturbent l'atmosphère qui les surmontent, au point de dégrader considérablement la qualité des images transmises.

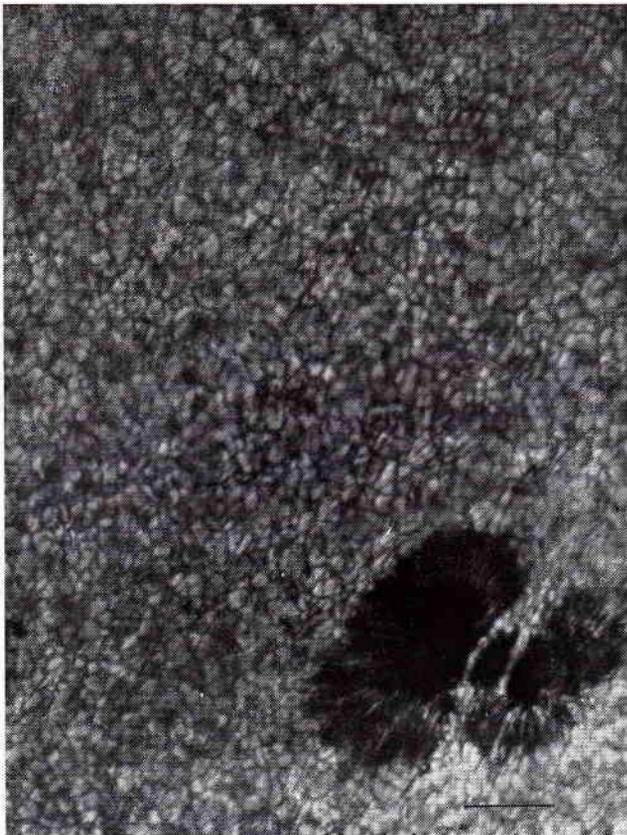
Chacun a pu remarquer combien un radiateur de chauffage central, chauffant l'air au-dessous d'une fenêtre, altérerait la netteté des objets vus à travers cette fenêtre. Il est aisé d'imaginer les nuisances produites par une source analogue placée devant un télescope étudiant les détails du soleil, si l'on se rappelle que 1.000 km sur l'astre sont vus sous le même angle que 1 mm à 150 mètres.

Ainsi deux conditions sont-elles nécessaires pour obtenir la meilleure qualité d'image. Il faut d'abord réduire les effets dus à l'échauffement du sol au voisinage du télescope : c'est la raison essentielle de la construction des tours solaires. Il faut

ensuite assurer dans tout le secteur d'observation, c'est-à-dire est, sud et ouest, une atmosphère peu turbulente en avant de l'instrument. Le souci de Janssen, fondateur de l'Observatoire, de ménager un large espace vert pour protéger la qualité des images astronomiques, s'est montré particulièrement justifié dans le cas de la tour, qui requiert une qualité atmosphérique encore meilleure que les instruments placés au niveau du sol.

Une fois ces conditions remplies, il faut bien sûr équiper le télescope d'une optique de haute précision. Celle de la tour solaire de Meudon a été taillée par M. Texereau avec des exigences extrêmement élevées. Enfin, il faut éviter de recréer à l'intérieur du télescope les mouvements d'air extérieurs dont on s'est affranchi en construisant une tour. Ceci est réalisé à Meudon par un léger chauffage de la partie supérieure du télescope, qui empêche toute convection à l'intérieur de l'instrument.





de millions de degrés, et s'accompagnant d'accélération de particules et de matière. Les particules peuvent atteindre la terre et perturber la transmission des ondes radios. La matière accélérée peut présenter des vitesses supérieures à 100 km par seconde.

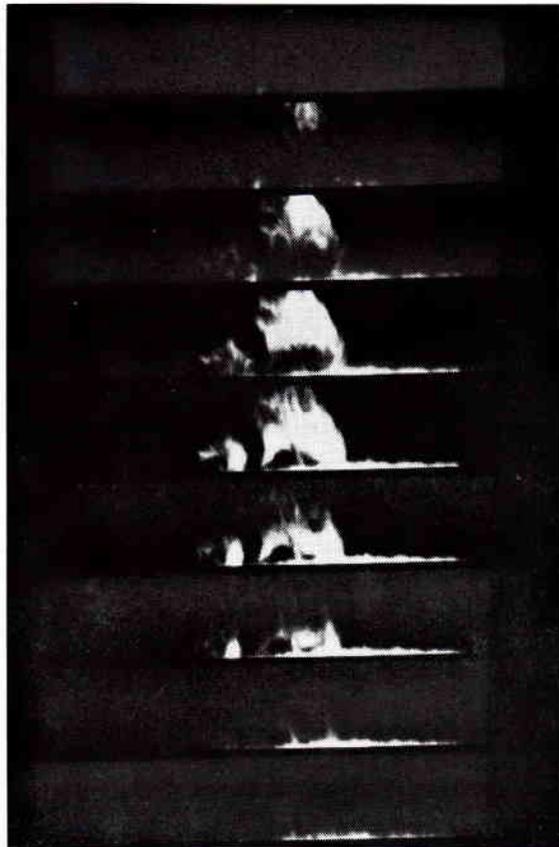
La tour solaire est précisément équipée d'un dispositif adapté à l'étude des mouvements rapides, dont la localisation est difficile à prévoir dans le temps et dans l'espace. Ce dispositif est une spécialité française. Il a été construit pour la première fois à la tour de Meudon. Un appareil semblable fonctionne depuis peu à l'observatoire du Pic-du-Midi. Un troisième sera mis en service ultérieurement à l'observatoire des îles Canaries. Le dispositif utilise le grand spectrographe associé au télescope. Par une optique spéciale, il fait passer deux fois la lumière sur le réseau de dispersion (« double passage ») et permet d'obtenir au même instant plusieurs images en plusieurs « couleurs ». L'analyse de ces images par ordinateur fournit les vitesses présentes dans la région solaire observée, grâce à l'effet Doppler-Fizeau sur les raies spectrales.

Les performances de ce dispositif — mesure des vitesses, rapidité, champ à deux dimensions — expliquent son emploi intensif pour les campagnes d'observation coordonnées avec des expériences embarquées sur ballons, fusées ou satellites. Tandis que les observations dans l'espace fournissent des renseignements précieux inaccessibles du sol (mesures ultraviolettes par exemple), la tour de Meudon observe la même région du soleil et détermine notamment les vitesses de la matière au cours du

L'ensemble de ces facteurs, joint à l'altitude de Meudon, compense en grande partie les défauts dus à la proximité de la capitale. Mieux encore, l'implantation de la tour dans un grand observatoire assure à la fois une disponibilité immédiate de l'installation, et le support de nombreux autres instruments solaires. On peut parvenir ainsi à une exploitation optimale des « événements » solaires intéressants. Ceci n'est pas forcément le cas des instruments placés en haute montagne, qui peuvent parfois fournir des images d'une qualité supérieure, mais dont l'accès est plus difficile.

L'intérêt scientifique des observations solaires à haute résolution croît d'année en année. On a découvert en effet que des structures très fines étaient présentes, et que l'existence de ces inhomogénéités de champ magnétique et de densité était capitale pour la physique des couches extérieures de l'atmosphère du soleil, comme d'ailleurs de celle de toute étoile. Or ces structures ont une dimension inférieure à 500 km, et le soleil est la seule étoile où l'on puisse espérer les observer ! Elles posent des questions qui ont des prolongements dans toute l'astrophysique, et que les observations par les tours solaires pourront faire avancer.

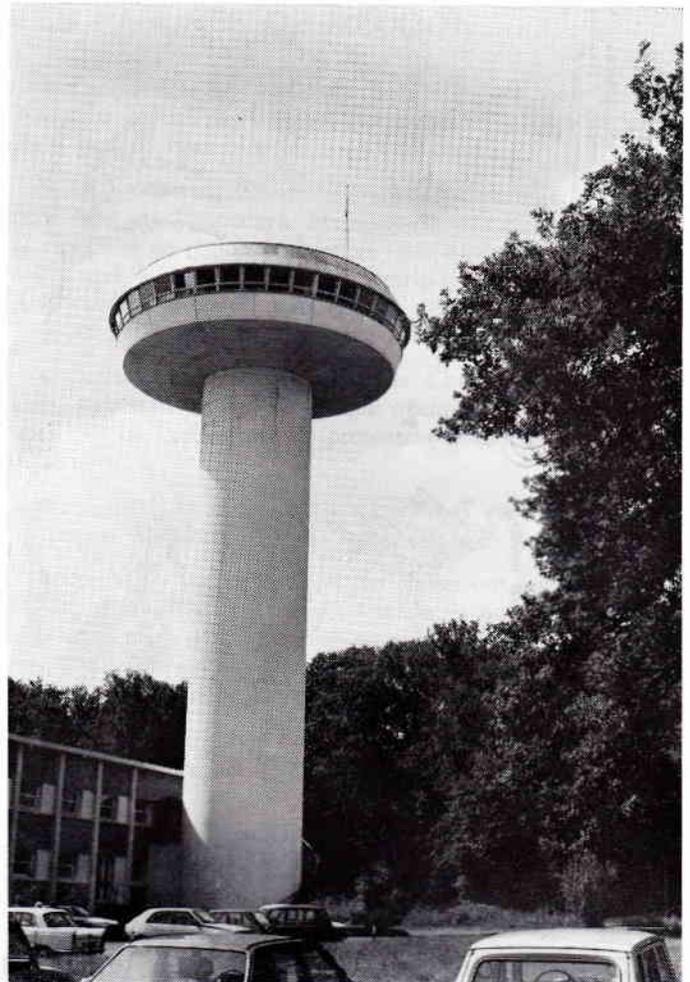
A la complexité des structures fines s'ajoute celle de continus mouvements. Par exemple, dans le voisinage des taches solaires — où règnent des champs magnétiques intenses — se produisent fréquemment des phénomènes catastrophiques. On les appelle « éruptions » bien qu'ils n'aient rien de commun avec les éruptions volcaniques connues sur terre. L'atmosphère du soleil est alors le siège de dégagements d'énergie considérables, pouvant amener les températures à plusieurs dizaines



temps. Une période privilégiée pour ce type d'observations fut par exemple l'année 1980 du Maximum d'Activité Solaire, marquée par de nombreuses coopérations avec le satellite SMM (Solar Maximum Mission). A plusieurs reprises d'ailleurs, les programmes télécommandés de Washington vers le satellite ont été modifiés en fonction des conditions météorologiques de Meudon. On note une fois de plus tout l'intérêt que présente un instrument placé auprès d'équipes d'observateurs pouvant se mettre en alerte immédiatement. Nous savons que le satellite SMM, provisoirement en arrêt de fonctionnement, vient d'être « réactivé » à la suite d'une manœuvre spectaculaire à bord de la navette spatiale.

Grâce à ses qualités propres, à celles de son environnement, et aux appareils originaux dont elle est dotée, la tour solaire de Meudon a fourni de nombreux résultats pour la compréhension des mouvements dans l'atmosphère du soleil, les flux de masse, les déformations du champ magnétique lors des éjections de matière. Elle sera amenée de plus en plus à participer aux efforts coordonnés sur le plan international pour résoudre les problèmes nombreux que pose le milieu solaire, où températures, champs magnétiques et vitesses varient de façon considérable dans le temps et dans l'espace. Au sein de l'observatoire de Paris-Meudon, où sont représentés presque tous les secteurs de l'astrophysique moderne, elle est un élément moteur de la physique du soleil, elle-même en relation étroite avec celle des étoiles. Son succès a certes été rendu possible par la précision de l'instrument et la stabilité de la tour, mais aussi par la qualité du site dont bénéficie l'observatoire.

P. MEIN.



#### LÉGENDE DES FIGURES

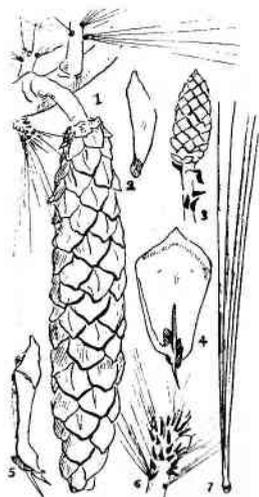
— Schéma de la tour solaire de Meudon :

Les rayons du soleil sont captés par un cœlostat à deux miroirs, puis renvoyés dans l'axe de la tour. Le télescope est vertical et a une ouverture de 60 cm. Il forme une image d'un diamètre de 42 cm environ à l'entrée du spectrographe dont la longueur (14 m) autorise des dispersions très élevées.

— Photographie de tache solaire prise à la tour de Meudon. La partie sombre est caractérisée par une température plus basse que celle des régions voisines. On remarquera les fins détails obtenus grâce à la stabilité de l'atmosphère, due à la hauteur de la tour et à la qualité de son environnement.

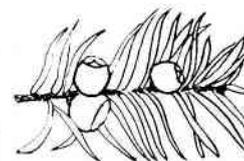
— Protubérance du soleil photographiée grâce au dispositif à neuf canaux du spectrographe « double passage ». Le bord solaire est partiellement visible à la base de chacun des canaux; la protubérance se détache sur le fond du ciel.

*Sequoia Gigantea*



*Pinus Wallichiana*  
ou *P. excelsa*

-5



-6

*Taxus baccata*

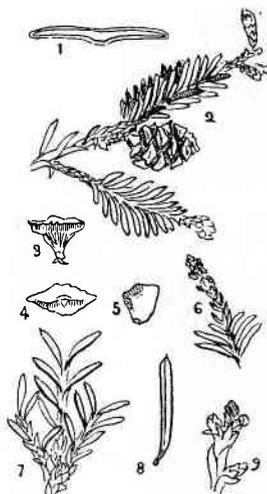


(\*) 1. Rameau feuillé, avec cône; 2. Graine; 3. Cône jeune; 4. Écaille du cône, face interne; 5. Écaille du cône, de profil; 6. Bourgeons; 7. Groupe de 5 feuilles.

-3



-4

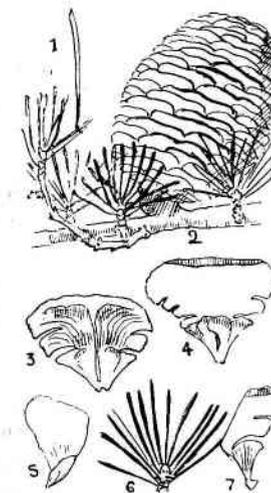


*Sequoia sempervirens* (\*).



-1

-2



*Cedrus Deodara* (\*).

Cedre du Liban.

(\*) 1. Feuille, section; 2. Rameau feuillé, avec cône; 3. Écaille du cône; 4. Écaille du cône sommet; 5. Graine; 6. Fleur mâle; 7. Partie inférieure d'un rameau feuillé; 8. Feuille; 9. Extrémité d'un rameau.

(\*) 1. Feuille; 2. Rameau feuillé, avec cône; 3. Écaille du cône, face interne; 4. Écaille du cône, face externe; 5. Graine; 6. Groupe de feuilles en rosette sur rameau court; 7. Écaille du cône, de profil.

## CÈDRES ET CONIFÈRES, NOBLES PARURES DE MEUDON

Une chanson, tirée du célèbre opéra de Quat'Sous, répète en son refrain :

« Que sont ces temps où  
Parler des arbres est presque un crime ? »

A notre époque qui voit les réverbères remplacer les platanes au long des rues, les stations-services pousser à l'emplacement des bosquets, il peut, en effet, sembler étrange d'évoquer cette espèce en voie de disparition. Cette extinction progressive des arbres se ressent même à Meudon, bien moins vivement cependant que dans d'autres communes, ceci grâce à quelques initiatives privées ou associatives.

Depuis longtemps le paysage meudonnais est marqué de la présence de nombreux conifères, surtout perceptibles en hiver.

Les colonnes sombres des séquoias ponctuent certaines résidences, les masses nobles des cèdres du Liban, sans oublier certains exemplaires d'ifs sont les vestiges des grands parcs qui font le charme de notre cité.

En 1937, la Société des Amis de Meudon faisait paraître un recensement des cèdres existants alors à Meudon, qui en dénombrait cent exemplaires avec beaucoup d'omissions.

Le Président Guillaud nous avait demandé de faire le point, un demi-siècle après, et, avec bien des difficultés, un nouveau recensement des cèdres a pu être fait à Meudon, avec l'aide, il faut l'avouer peu efficace, de certains jeunes meudonnais.

Cette étude a été faite principalement pour les cèdres, mais au passage nous avons relevé les autres conifères dignes d'intérêt, faisant partie intrinsèque du patrimoine culturel légué par nos ancêtres.

Le genre CEDRUS comprend quatre espèces habitant en montagne : l'une l'Asie Mineure, l'autre le nord de l'Afrique, la troisième l'Himalaya, la quatrième l'île de Chypre.

• *Cedrus Libani* ou cèdre du Liban est remarquable par son port majestueux et son feuillage toujours vert qui le rend très ornemental; arbre de vingt-quatre à quarante mètres de hauteur, à branches souvent longues et étalées horizontalement, sa silhouette typique le caractérise tout particulièrement.

Origine : le Liban où d'ailleurs il n'en existe pratiquement plus, depuis le roi Salomon.

En France, le cèdre rapporté d'Angleterre par Bernard de Jussieu au Jardin des Plantes a été planté en 1735.

• *Cedrus Atlantica* ou cèdre de l'Atlas, atteint plus de quarante mètres de haut, aux branches souvent dressées et au feuillage gris bleuté. Habitat naturel, à mille mètres dans les montagnes de l'Algérie et du Maroc. C'est l'espèce la plus rustique qui sert en reboisement forestier (cas du mont Ventoux reboisé de la sorte il y a une centaine d'années).

Plusieurs variétés sont existantes dont la célèbre variété *glauca* ou cèdre bleu.

Il existe également une variété pleureuse dont un des plus magnifiques spécimens, planté en 1893 à Châtenay-Malabry, fait l'ornement principal du parc des pépinières Croux, en couvrant près de 200 m<sup>2</sup>.

• *Cedrus Deodara* ou cèdre de l'Himalaya peut atteindre cinquante mètres de hauteur, aux rameaux souples et légèrement pendants avec un feuillage vert clair.

Habitat : entre 1.300 et 3.500 mètres d'altitude, sur la face nord-ouest de l'Himalaya. Malheureusement dans le nord de la France et en région parisienne, cette espèce est sensible aux gelées qui lui font perdre une partie de ses pousses jeunes. A Meudon certains exemplaires ont souffert des gels de 1956, 1963 et 1980, tout en réussissant à repartir.

• *Cedrus Brevisfolia* ou cèdre de Chypre atteint à peine vingt mètres de hauteur. Bien que rustique sous nos climats, il reste très rare en culture ne présentant aucun intérêt forestier ni ornemental.

Sauf erreur ou omission, il n'en a pas été relevé d'exemplaires sur Meudon.

Au point de vue ornemental, les cèdres ont une très grande valeur, en particulier les variétés glauques qui sont très décoratives. Ils n'ont pas d'exigences au point de vue sol, supportant très bien le calcaire — omniprésent à Meudon — et ils aiment tout particulièrement la lumière.

Nous trouvons, sur le territoire de la commune de Meudon, des représentants des trois premières espèces, d'âges et de forces différents.

Nous avons dénombré 135 arbres répartis en trois grandes familles pour la classification :

- les monuments, c'est-à-dire les plus nobles spécimens dont l'âge voisine les deux siècles;
- la noblesse, c'est-à-dire ceux ayant plus d'un demi-siècle;
- la jeunesse, l'ensemble des jeunes cèdres plantés depuis la guerre sur Meudon.

Nous dénombrons 53 cèdres du Liban, 76 cèdres de l'Atlas (bleus principalement), 6 cèdres de l'Himalaya sur le territoire de Meudon ville, le dénombrement n'ayant pu être fait à Meudon-la-Forêt.

Un autre genre, présent à Meudon, avec quelques beaux spécimens : le genre SEQUOIA qui comprend deux espèces habitant l'ouest des Etats-Unis.

• *Sequoia gigantea* qui peut dépasser cent mètres, à l'écorce épaisse et aux rameaux pendants.

Ce séquoia — ou Wellingtonia — est assez rustique sous le climat parisien, demandant de la lumière, aimant les sols profonds et préférant une atmosphère humide Sa croissance est très rapide.

• *Sequoia sempervirens* peut atteindre cent mètres. Il est très sensible aux fortes gelées dans le nord de la France mais rejette de souches. Il demande de la lumière et de l'humidité de l'air. Sa croissance est également rapide.

Nous trouvons sur Meudon quelques spécimens notables de la première espèce.

— *Les Monuments*

|                                        |                                                 |
|----------------------------------------|-------------------------------------------------|
| 12 bis, Rue du Cèdre                   | 1 donné par l'Impératrice Joséphine             |
| 9, Avenue du Château                   | 1                                               |
| Rue du Bel-Air - C.E.S.                | 1 déformé                                       |
| 6, Rue du Bel-Air                      | 2                                               |
| 13, Rue des Capucins                   | 2                                               |
| 34, Avenue du Château                  | 1 cassé par la neige en 1982                    |
| 43, Avenue du Château                  | 1 mutilé par promoteur                          |
| 4, Chemin Scribe                       | 1 malheureusement sévèrement rabattu en 1981    |
| 11, Chemin Scribe                      | 1 visible de la Rue des Jardies                 |
| 23, Route des Gardes                   | 1 planté sous le Premier Empire                 |
| 21, Route des Gardes                   | 1 plus petit mais abattu par la tempête en 1983 |
| N.118, Ermitage de Villebon            | 2                                               |
| 11, Rue des Pierres                    | 1 déformé                                       |
| 24, Rue de l'Orphelinat - Rushmoor     | 1                                               |
| 60, Avenue Jean-Jaurès                 | 2                                               |
| 18, Rue de la République               | 1                                               |
| 11, Rue de la République               | 1                                               |
| Angle du Rue Général-Gouraud/Rue Babie | 1                                               |
| 8, Rue de Paris                        | 1                                               |
| Rue Ernest-Renan                       | 1                                               |
| Rue Paul-Houette                       | 1                                               |
| Rue des Laris                          | 1                                               |
| 38, Avenue du 11-Novembre              | 1                                               |
| 15, Rue Massenet                       | 1                                               |
| 20, Rue Nungesser-et-Coli              | 1 en hauteur                                    |
| 18 ter, Rue Nungesser-et-Coli          | 1 étalé                                         |
| Rue Basse-de-la-Terrasse               | 1                                               |
| Sentier de la Borde                    | 1                                               |
| Sentier Lévesque                       | 1                                               |
| 20, Rue du Bassin                      | 1                                               |
| 22, Rue des Sorrières                  | 1                                               |
| Voie de la Ferme                       | 1 abattu en 1980 pour les H.L.M.                |

— *La Noblesse*

|                          |              |
|--------------------------|--------------|
| Villa des Grimettes      | 1            |
| Rue des Fougères         | 1 de 12 m    |
| 2, Rue du Bel-Air        | 1 de 8 m     |
| 12, Sentier de la Pointe | 1            |
| 2, Sentier de la Pointe  | 1            |
| 34, Route des Gardes     | 1 de 10-12 m |
| 26, Rue Georges-Vogt     | 1 de 12 m    |

— *La Jeunesse*

|                          |                         |
|--------------------------|-------------------------|
| 12, Avenue Scribe        | 1 de 8 m                |
| 3, Rue Marcel-Allégot    | 1 de 6 m                |
| 4, Rue des Pierres       | 1 de 6-8 m              |
| 4, Rue des Pierres       | 1 de 6 m étêté          |
| Rue des Pierres (square) | 1 de 6 m planté en 1979 |
| 16, Rue Massenet         | 2                       |
| 10, Rue Claude-Dalsème   | 1                       |
| 2, Rue Claude-Dalsème    | 1 étiolé                |
| 11, Rue de la République | 1                       |

## CÈDRE DE L'ATLAS

|                                       |                                 |
|---------------------------------------|---------------------------------|
| 5, Rue Charles-Desvergues             | 1 jeune étiolé                  |
| 11 ter, Rue du Bel-Air                | 3 de 10-12 m                    |
| 5, Boulevard Anatole-France           | 3 de 10 m plantés en 1973       |
| Angle Rue Terre-Neuve/Rue des Sablons | 1 en remplacement du cèdre mort |
| Rue du Général-Gouraud                | 1 de 10 m                       |
| 17, Rue Georges-Vogt                  | 1                               |
| 43, Avenue du Château                 | 1 très jeune                    |

## CEDRUS ATLANTICA GLAUCA

— *La Noblesse*

|                            |                                           |
|----------------------------|-------------------------------------------|
| 38, Rue Alexandre-Guilmant | 2 de 10-12 m                              |
| 26, Rue Alexandre-Guilmant | 1 abattu en 1981 par promoteur immobilier |
| 17, Rue Claude-Dalsème     | 1 de 10-12 m                              |
| Villa des Grimettes        | 1                                         |
| Rue des Jardies            | 1 planté après la Guerre de 39-45         |

 Cèdre du Liban  
 - Monument- 35

 Cèdre du Liban  
 -Noblesse- 7

 Cèdre du Liban  
 -Jeunesse- 10

 Cèdre de l'Atlas Bleu 78

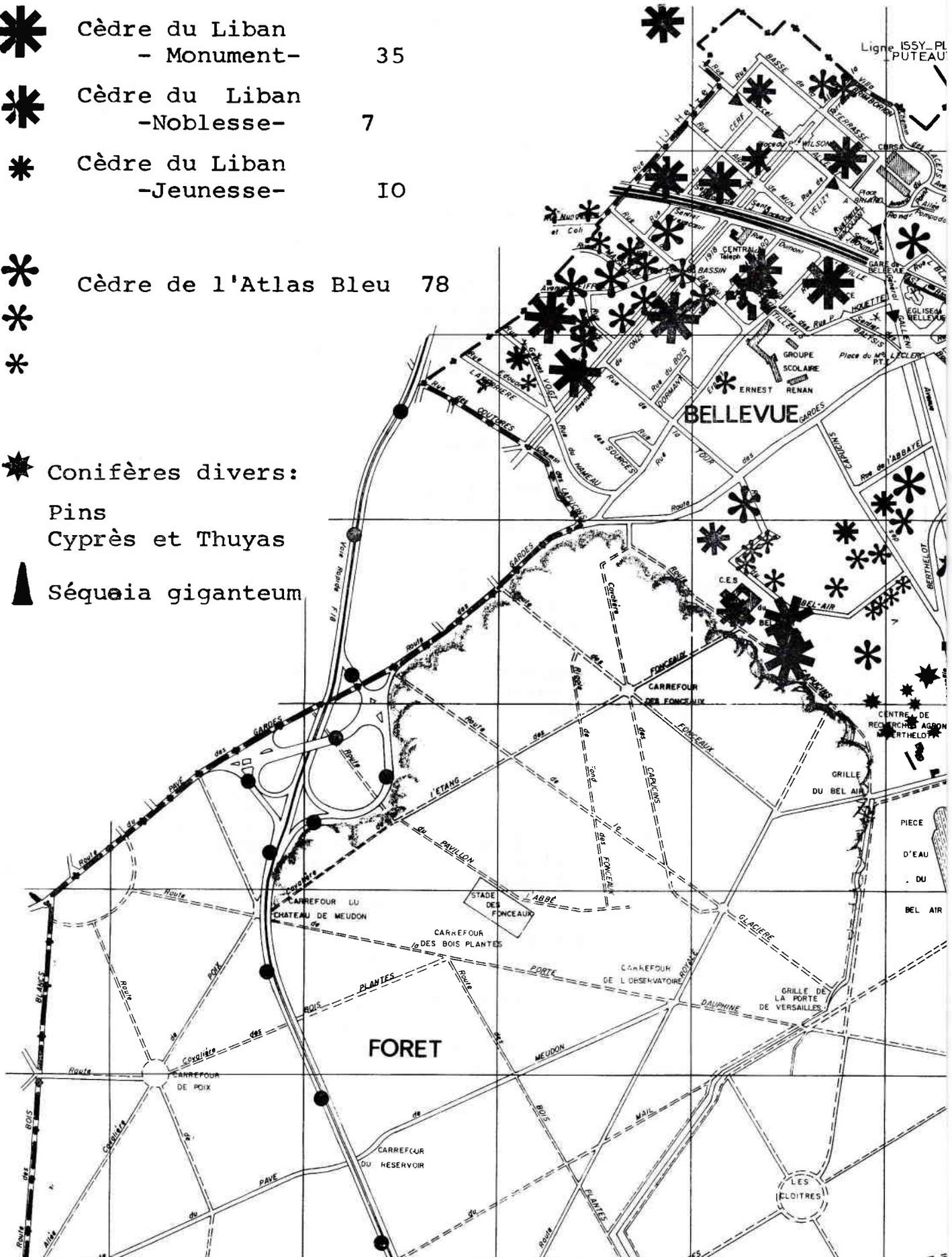






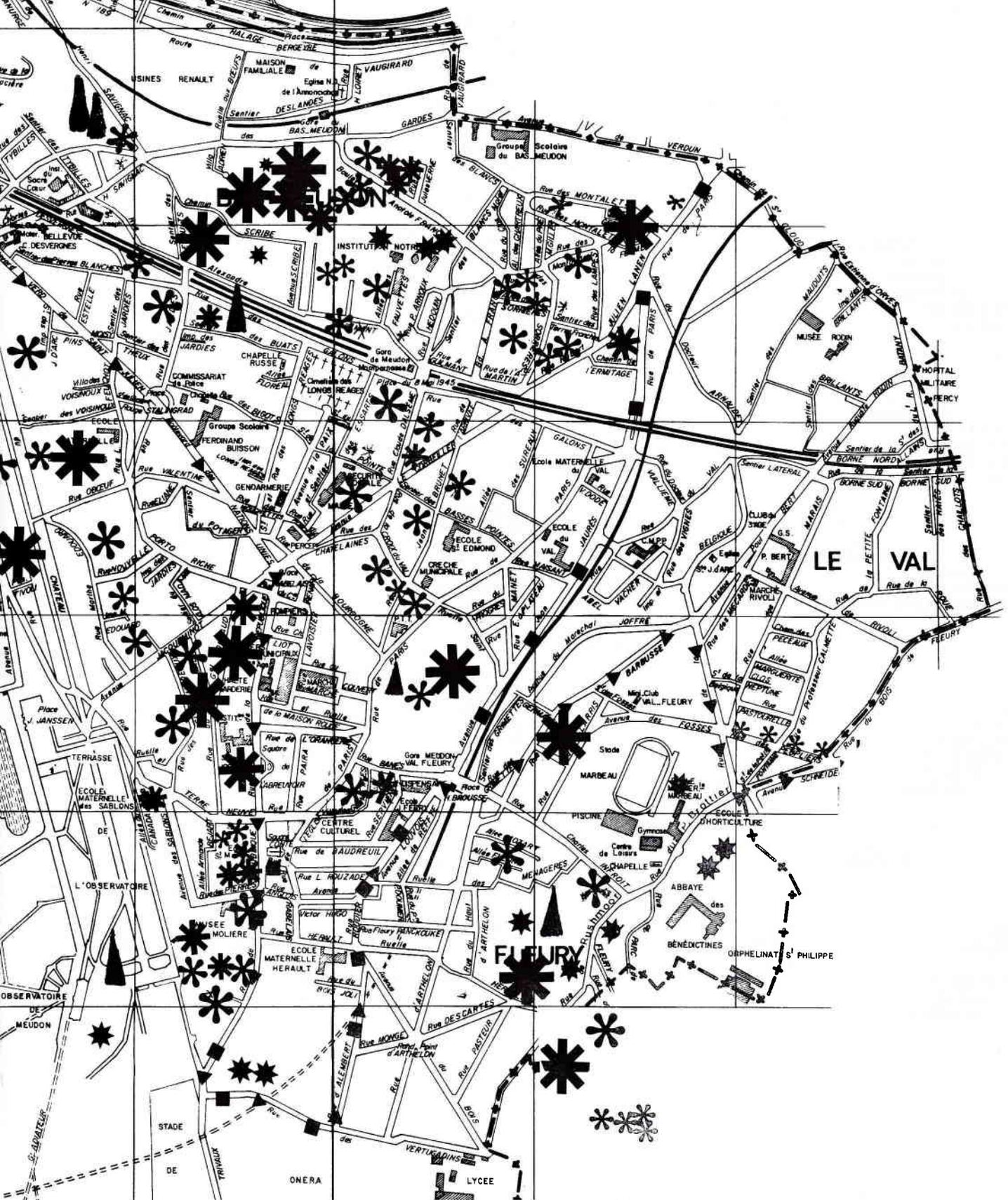
 Conifères divers:  
 Pins  
 Cyprès et Thuyas

 Séquoia giganteum



# LA SEINE BOULOGNE

Relevé effectué entre 1980 et 1984



|                                                  |                                                                                 |
|--------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|
| 2, Rue du Bel-Air                                | 1                                                                               |
| 5, Rue du Bel-Air                                | 1                                                                               |
| 2, Rue du Bel-Air                                | 2                                                                               |
| 9, Rue du Bel-Air                                | 1                                                                               |
| Rue de Paris - Résidence du Séquoia              | 1 de 12 m                                                                       |
| 30, Avenue du Château                            | 1                                                                               |
| Avenue Jacqueminot                               | 1                                                                               |
| Rue Marthe-Edouard                               | 1                                                                               |
| 5, Boulevard Anatole-France                      | 1 de 10 m                                                                       |
| 8, Boulevard Anatole-France                      | 1 étiolé                                                                        |
| 4, Rue des Pierres                               | 1 de 10-12 m                                                                    |
| Rue des Pierres - Résidence Le Molière           | 1 de 10-12 m                                                                    |
| Rue du Clos-Moreaux                              | 1 de 8-10 m                                                                     |
| Angle Boulevard Anatole-France/Rue des Sorrières | 2 de 10-12 m                                                                    |
| Angle Rue des Sorrières/Rue Lannen               | 2 de 10-12 m                                                                    |
| Rue Ernest-Renan                                 | 1                                                                               |
| 14, Avenue du 11-Novembre                        | 1 de 12 m                                                                       |
| 22, Avenue du 11-Novembre                        | 1 de 10 m                                                                       |
| 16, Rue Georges-Vogt                             | 2                                                                               |
| 17, Avenue Eiffel                                | 2 de 12 m                                                                       |
| 14, Avenue Eiffel                                | 1                                                                               |
| Rue Louis-Blanc                                  | 1 de 6 m                                                                        |
| Rue Basse-de-la-Terrasse                         | 2 de 8-10 m                                                                     |
| 35, Rue des Sorrières                            | 1 de 10 m                                                                       |
| 38, Rue des Sorrières                            | 2 de 10-12 m                                                                    |
| 32, Rue des Sorrières                            | 1 de 12-15 m                                                                    |
| 32, Rue des Montalais                            | 1 de 10-12 m                                                                    |
| Jardin de la Mairie                              | 1 de 8-10 m                                                                     |
| — <i>La Jeunesse</i>                             |                                                                                 |
| 6, Rue des Capucins                              | 7 en groupe de 7-8 m                                                            |
| Rue des Capucins                                 | 1 déformé                                                                       |
| 13 <sup>ter</sup> , Rue des Capucins             | 1                                                                               |
| 12, Avenue Scribe                                | 1 de 8-10 m planté en 1973                                                      |
| 22, Rue Edouard-Laferrière                       | 1                                                                               |
| 22, Rue Georges-Vogt                             | 1 de 6 m                                                                        |
| 10, Avenue Eiffel                                | 1                                                                               |
| 20, Rue du Bassin                                | 1                                                                               |
| 7 <sup>bis</sup> , Rue Alexandre-Guilmant        | 1                                                                               |
| 9, Rue Alexandre-Guilmant                        | 1 de 5-6 m                                                                      |
| 20, Rue de la Croix-du-Val                       | 1                                                                               |
| 7, Rue de la Croix-du-Val                        | 1                                                                               |
| Allée Mozart                                     | 1                                                                               |
| 1, Rue des Fougères                              | 5 en groupe 4-5 m                                                               |
| 1, Rue de la Croix-du-Val                        | 1 de 4 m                                                                        |
| <br>CÈDRE DE L'HIMALAYA                          |                                                                                 |
| 16, Rue Alexandre-Guilmant                       | 1 de 10 m planté trop près d'une maison                                         |
| 12, Avenue du Château                            | 1 de 5 m                                                                        |
| 4, Rue des Capucins                              | 1 de 6-8 m                                                                      |
| Sentier                                          | 1 spécimen, a souffert de l'hiver 1956                                          |
| 4, Rue des Pierres                               | 1 de 6-8 m                                                                      |
| Jardin du Musée                                  | 1                                                                               |
| Angle Av. Marcel-Allégot/11-Novembre             | 1 de 5 m                                                                        |
| Rue Jean-Brunet                                  | 1                                                                               |
| <br>CYPRÈS                                       |                                                                                 |
| Rue Alexandre-Guilmant                           | 2 semés par le propriétaire vers 1930                                           |
| <br>SÉQUOIA                                      |                                                                                 |
| Villa des Tybilles                               | 2 de 12-15 m                                                                    |
| Meudon-la-Forêt Carrefour                        | 1 transplanté en 1960 en provenance d'une ancienne propriété de l'Ile-de-France |
| 63, Rue des Galons                               | 1 malheureusement coupé en 1980                                                 |
| Terrasse du Château                              | 1                                                                               |
| Ancienne Propriété Paumier                       | 1 de 12-15 m                                                                    |

# COMPTE RENDU

## DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 OCTOBRE 1984

Le Président ouvre la séance à 20 h 40 en évoquant les décès, l'été dernier, de M<sup>me</sup> Clouzeau, mère de M. Henri Clouzeau, et de M. Philippe Tortrat, fils d'un de nos anciens membres du Conseil d'Administration. Le Conseil s'associe aux condoléances déjà exprimées par le Président au nom du Comité.

Puis il passe à l'ordre du jour proprement dit.

### 1. Bulletin.

Le Président transmet à M. Meslet les nombreuses félicitations qu'il a reçues sur la qualité de notre bulletin.

A ce propos un membre du Conseil exprime qu'à son avis ce bulletin ne doit pas faire de concurrence à ceux d'associations à vocations orientées vers le passé et l'histoire de Meudon, mais plutôt axer ses articles sur les problèmes du présent et de l'avenir concernant tout spécialement la défense de notre environnement et des sites.

### 2. Assemblée Générale du 8 décembre.

L'Assemblée 1984 se déroulera le 8 décembre 1984 après-midi, en principe à l'Orphelinat Saint-Philippe (sous réserve de l'accord de sa direction).

Est retenue l'idée d'une conférence sur la naissance, le financement, l'originalité, la qualité technique de cette construction qui est située dans un de nos sites classés. M. Jantzen verra si l'Administration possède une documentation sur ce bâtiment.

Préalablement et afin de prendre connaissance des nouveaux projets d'expansion prévus pour cet établissement, une délégation du Comité se rendra le lundi 29 octobre à 14 h 30 chez M. Villette, aux Services Techniques de la mairie de Meudon.

### 3. Cotisations en retard : troisième relance.

Cette troisième relance est à faire, par lettres envoyées aux retardataires par les délégués de quartiers, comme les années passées.

A ce sujet, le Président annonce la démission pour raisons de santé du Commandant Verdier, qui porte à sept le nombre de postes de délégués vacants. Cela pose à nouveau le grave problème de recherche de délégués.

Ce problème ainsi que celui de la troisième relance sera traité le **lundi 12 novembre à 20 h 30 au cours d'une réunion des délégués de quartiers** qu'organiserà M. Cossé, en principe à la mairie.

### 4. Elagages des arbres.

A propos de certains élagages qui sont de véritables massacres d'arbres (d'autres, il est vrai, effectués selon les conseils de spécialistes, sont des succès), il est précisé qu'aucune réglementation ne s'applique à de telles opérations, à Meudon tout au moins.

Est cité le cas de Neuilly-sur-Seine où l'accord de la mairie serait nécessaire pour tout élagage même dans les propriétés privées. Meudon, dont le patrimoine de verdure est très important, ne pourrait-il s'inspirer de cet exemple ?

### 5. Poste de Bellevue et commissariat de police de la place Stalingrad.

M. le Professeur Néel a récemment adressé un courrier à M. le Maire de Meudon (qui a immédiatement fait le nécessaire auprès des ministres concernés) pour déplorer la vétusté, le mauvais état, l'inadaptation fonctionnelle, etc., de ces deux bâtiments en demandant que soit remédié à cet état de choses. Le Ministre des P.T.T. a répondu qu'il mettrait le problème de la poste de Bellevue à l'étude.

### 6. Activités 1984-1985.

Le Président évoque alors les problèmes en cours :

a) *Elargissement de la rue de la République.*

Grâce notamment aux conseils d'un de nos membres, l'opération devrait démarrer au début de 1985 par :

- la démolition des deux immeubles en ruines,
- l'achat par la ville de la propriété Meunier,
- l'enquête d'urbanisme sur la rénovation du quartier.

b) *Commission d'étude de l'Orangerie.*

Le Comité souhaite une prochaine réunion de la commission extra-municipale.

c) *Commission de l'aménagement des abords de la gare de Val-Fleury.*

Certains membres proposent la dissociation du problème de l'aménagement du carrefour de celui du parking sur la couverture de la voie ferrée, afin de ne pas retarder l'aménagement du carrefour proprement dit.

A ce sujet, il est signalé une fois de plus que l'encombrement du trottoir de la station-service et du café risque de provoquer un accident grave car piétons et mères de famille avec voitures d'enfants empruntent inévitablement la chaussée.

d) *Propriété Puaux.*

La démolition de la maison semble décidée. Un luxueux projet immobilier existe. Au cas où ce projet n'aurait pas de suite le Comité souhaite que le nouveau projet maintienne la prolongation de l'actuel mail et offre les mêmes avantages au parc Paumier.

d) *Affichage.*

Le groupe de travail est constitué. Le Comité souhaite qu'il se réunisse rapidement.

e) *Quartier Arnaudet.*

A la suite des rapports d'experts sur l'intérêt scientifique des carrières, la Commission Départementale des Sites sera saisie du problème du classement de tout ou partie de ces carrières.

## COUVERTURE - PLOMBERIE EAU ET GAZ

Tél. : 534-12-01

Salles de Bains - Chauffe bains, Chauffe eau à gaz et électriques

DÉPOSITAIRE

BRANDT - LINCOLN - AIRFLAM

POTÉZ - FRIGÉCO - THOMSON

Réchauds - Cuisinières et Chauffage gaz

Société d'Exploitation des Etablissements

# L. WACQUANT

ENTREPRENEUR

27, rue Marcel-Allégot, BELLEVUE - 92 MEUDON

## HOTEL ★ ★ N N

### FOREST HILL

100 chambres - Séminaires

**Tél. : 630.22.55**

40, av. du Maréchal de Lattre de Tassigny

92360 MEUDON LA FORÊT

### *Les Mousquetaires*

**Restaurant - Banquets**

Buffet géant des Mousquetaires

73 F SNC - Vin à discrétion \*

\* - Prix en vigueur au 15-12-81

## MICHEL DAMOUR

# TAPISSIER

LITERIE, SIÈGES, VOILAGES

DOUBLE RIDEAUX

Réfection matelas & sommiers

54, Rue de Rushmoor - 92190 MEUDON - 626-27-60 et 534-21-84

Un magasin d'articles de sport à Meudon

## MEUDON - SPORT

(Près de la Place Stalingrad)

Tennis (cordage raquettes en 24 h.)

Sports d'équipe, Equitation, Ski, etc.

2, Bd des Nations-Unies, 92190 MEUDON - Téléphone 534-36-78

Meudon, le 23 novembre 1984

Monsieur le Maire,

Grâce aux efforts conjugués de l'Etat et de notre commune, l'avenue du Château a été remise en état en 1975 à la satisfaction de notre Comité et de son Président, le regretté Charles Guillaud.

Aujourd'hui, à la demande de nombreux Meudonnais, nous devons attirer votre attention sur un commencement de dégradation des contre-allées de ce magnifique espace vert, ainsi que sur le stationnement abusif de véhicules sur des emplacements interdits.

Il devient urgent de remédier à cette situation, sans même attendre la transplantation des tilleuls adultes prévue dans la partie basse de l'avenue.

Il faut ajouter également que le sentier des Voisinoux, mal éclairé, mérite une réfection de sa chaussée.

Avec nos remerciements anticipés, nous vous adressons, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments déferents.

Le Chargé de Mission

« Espaces Verts » :

Henri CLOUZEAU.

La Vice-Présidente

Déléguée du Quartier :

Jeanne-Marie GOUBLIN.

Le Président :

Roger MILLET.

## COMPTE RENDU

### DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 8 DÉCEMBRE 1984

Cette Assemblée s'est tenue dans la salle de spectacle de la Maison Saint-Philippe à Meudon.

M. Millet, Président, ouvre la séance à 14 h 45.

Il commence par remercier M. Guérault, Directeur de la Maison Saint-Philippe, qui a bien voulu mettre la salle à la disposition du Comité, puis M. Villadier, Conservateur du Musée de Meudon, qui fera un exposé sur les fondations de la Duchesse de Galliera.

Il présente les excuses de M<sup>me</sup> Guillaud et de MM. le Professeur Néel, Roux-Devillas, Watine et de Gonville qui sont empêchés de participer à l'Assemblée, puis il met les points de l'ordre du jour en délibération.

#### I. - RAPPORTS MORAL ET D'ACTIVITÉ

M. Cossé, Secrétaire général, donne lecture du rapport qui suit.

##### Rapport moral.

Aucune activité nouvelle majeure n'est à signaler : nous avons essentiellement poursuivi les actions en cours. Cela ne signifie pas, bien au contraire, une installation dans une confortable inactivité mais plutôt que les problèmes dont nous nous occupons sont complexes ou difficiles ou que, malgré nos efforts pour accélérer leur développement, ils n'avancent pas aussi vite que nous le voudrions.

Parmi les principaux problèmes citons :

- la ZAC Arnaudet,
- la Grande Perspective et l'Orangerie,
- l'aménagement des abords de la gare de Val-Fleury,
- l'élargissement de la rue de la République,
- l'affichage.

Nous reviendrons sur le détail de ces questions dans notre rapport d'activité qui sera exposé dans quelques minutes.

Nos délégués de quartiers continuent leurs activités. Seul le quartier n° 6, celui de Val-Fleury, est toujours sans délégué, ce qui est très regrettable; nous lançons à nouveau un appel pour trouver un volontaire.

Les efforts de ces délégués ne sont pas vains puisqu'au 1<sup>er</sup> décembre notre effectif se situait à 653 membres inscrits, soit relativement peu au-dessous de notre effectif maximum d'environ 720 membres d'il y a quelques années.

##### Rapport d'activité.

###### A) Grande Perspective.

Nous pouvons malheureusement reprendre aujourd'hui presque textuellement notre déclaration de la dernière Assemblée Générale et dire :

« Depuis l'Assemblée Générale de 1982 seuls ont été réalisés les aménagements du parterre de l'Orangerie et de celui qui se trouve au pied du Château Neuf. Mais la construction de la maison du gardien annoncée pour 1983 (je dis bien 1983 et nous sommes presque en 1985) n'a pas encore commencé. Elle conditionne pourtant la poursuite des travaux si l'on veut empêcher le renouvellement d'actes de vandalisme. »

Aucune date ferme n'a encore été fixée pour le début de cette construction quoique le permis de construire ait été donné et les appels d'offre lancés au début de 1984.

La Commission extra-municipale chargée de ce problème ne s'est réunie que deux fois en 1984.

M. le Maire souhaite commander une étude de faisabilité pour la réhabilitation et l'animation de l'Orangerie qui devrait permettre d'arrêter les principes d'utilisation et de gestion de ce bâtiment, puis de négocier une convention sur ces deux points.

Au total, aucune des demandes légitimes formulées par la ville, à savoir la construction de locaux de gardiennage, la restauration de l'Orangerie et l'aménagement d'une voie reliant celle-ci à la ville n'a eu de commencement d'exécution. En attendant l'Orangerie continue à se dégrader.

#### B) ZAC Arnaudet.

L'affaire est toujours bloquée par le problème du classement. La Commission Départementale des Sites, dont fait partie notre Président, s'est réunie le 22 novembre dernier et a proposé au Ministre de tutelle que la partie des carrières considérée comme ayant un intérêt majeur soit protégée.

La position officielle de notre Comité exprimée lors de l'enquête d'utilité publique reste intangible. Nous en rappelons l'essentiel :

- mise en valeur du site;
- conservation et aménagement des parties les plus significatives des carrières;
- implantation de lieux de travail et de logements nouveaux construits dans des volumes compatibles avec le site;
- plantation d'un jardin-promenade sur la terrasse supérieure.

#### C) Elargissement de la rue de la République.

Au cours de sa réunion du 22 octobre dernier, le Conseil d'Administration a émis le vœu que l'opération démarre au début de 1985 par :

- la démolition des deux immeubles qui tombent en ruines,
- l'achat par la ville de la propriété Meunier,
- l'enquête d'urbanisme sur la rénovation du quartier.

Mais le 30 novembre dernier s'est tenue à la mairie une réunion à laquelle participaient non seulement des représentants de la ville et du département, mais aussi trois de nos membres. Au cours de cette réunion sont apparues quelques complications administratives qui risquent de retarder cette affaire.

#### D) Circulation aux abords de la gare de Val-Fleury.

Quatre membres de notre Comité font partie de la Commission extra-municipale chargée d'étudier ce problème.

Mais en 1984 cette Commission n'a été réunie que deux fois, au début de l'année, et le problème n'a guère évolué, notamment en raison de l'inertie de la S.N.C.F. qui n'a pas communiqué son étude sur l'implantation d'un parking au-dessus des voies. Compte tenu de cette situation, le Comité est d'avis :

- de demander l'aménagement du carrefour indépendamment de tout projet de parking et, pour cela, d'étudier la transformation du pont et de ses abords;
- d'étudier l'installation du terminus de la ligne d'autobus 162 à proximité de la gare;
- et, à très court terme, d'empêcher le stationnement abusif et dangereux sur les trottoirs qui bordent le carrefour.

#### E) Affichage.

Il s'agit, rappelons-le, de la délimitation, prévue par la récente législation sur l'affichage, des zones d'affichage interdit, restreint et élargi.

Le groupe de travail chargé de cette affaire a été constitué comme nous l'avions demandé en 1983 et notre Comité en fait partie.

A notre demande, ce groupe se réunira très prochainement. En attendant nous continuons à protester contre l'enlaidissement de notre ville par l'envahissement des panneaux d'affichage.

F) Enfin, pour n'être pas trop prolix, je ne dirai qu'un mot des activités suivantes :

— *Propriété Puaux* : un permis de construire va être finalement accordé après avis favorable de la Commission Départementale des Sites. Ce permis confirme le rattachement de la partie boisée du jardin au parc Paumier.

— *Plantation d'arbres avenue du Château* : il s'agit, vu le mauvais état des arbres de l'avenue du Château, et la nécessité de prévoir leur remplacement, de profiter d'une expérience de transplantation de tilleuls d'une soixantaine d'années d'âge récupérés au bord d'une route de la région parisienne à élargir; opération très coûteuse dont, heureusement, la ville de Meudon ne supporterait qu'un faible pourcentage des frais. Au cours de sa réunion du 16 mai notre Conseil a étudié cette question sous ses différents aspects techniques et financiers et finalement voté une motion favorable au projet de transplantation d'une quinzaine d'arbres sous réserve que cette opération ne remette pas en cause la replantation future de toute l'avenue.

D'autre part, à la suite de doléances de nombreux membres, nous venons d'appeler l'attention du maire sur la dégradation des contre-allées de l'avenue et sur le stationnement abusif de véhicules sur des emplacements interdits.

— *Forêt Propre* : l'opération s'est déroulée au printemps dernier avec, espérons-nous, encore plus de succès que l'année précédente.

— *Poste de Bellevue et commissariat de police* : notre Président d'honneur, M. le Professeur Néel, a écrit à M. le Maire pour se plaindre de la vétusté et de l'inadaptation aux besoins de ces deux locaux. Cette protestation a été transmise par le maire aux ministères concernés dont nous attendons les réponses.

Au total vous pouvez constater que notre Comité ne reste pas inactif et que, notamment par sa présence au sein de plusieurs comités ou commissions, il donne son avis et s'efforce de faire avancer de nombreux et importants problèmes.

Ce rapport donne lieu aux interventions suivantes de participants :

a) Un membre félicite M<sup>me</sup> Herlédant pour son récent article paru dans le bulletin sur la ZAC Arnaudet puis il :

- exprime son désaccord sur le volume indiqué des produits des carrières;
- désirerait être informé sur les projets de classement des carrières;
- exprime ses craintes de dislocation des carrières en cas de constructions;
- et les menaces sur l'emploi des familles travaillant dans le secteur.

b) A une question d'un autre participant demandant les critères sur lesquels pourraient être classées les carrières, le Président répond que quatre rapports d'experts hautement qualifiés ont été présentés à la Commission Départementale des Sites et que la décision sera prise par le Ministre de tutelle.

c) Un troisième participant demande les raisons de la non-restauration de l'Orangerie.

Le Président lui répond que dès 1980 la ville, appuyée par notre Comité, avait demandé au sujet de la Grande Perspective que priorité soit donnée à la restauration de ce bâtiment avec la construction préalable de locaux de gardiennage et de voies d'accès. Au grand regret de notre Comité cette demande n'a pas été suivie d'effet. Néanmoins une réunion s'est tenue récemment sous l'égide du Préfet et l'on espère que des crédits vont être alloués pour ces travaux.

d) Une quatrième personne, le Président de l'association « Vivre à Meudon », émet des critiques sur la vigilance et l'activité du Comité ainsi que sur celles de la mairie, notamment en ce qui concerne le classement des carrières, la hauteur des immeubles prévus pour la ZAC Arnaudet, la lente évolution du problème du parking de Val-Fleury et l'arrêt (pour cause de sécurité) des visites des carrières.

Le Président lui fait d'abord remarquer que l'association « Vivre à Meudon » ne semble pas avoir effectué, avec succès tout au moins, les démarches qu'il nous reproche de ne pas avoir faites. Il signale plus particulièrement qu'au centre de l'effondrement de Clamart de 1962 le terrain était libre de constructions.

Cela dit, les rapports moral et d'activité sont approuvés.

## II. - RAPPORT FINANCIER

Ce rapport est présenté par M. Boullaut, Trésorier adjoint.

a) *Comptes de l'exercice 1983* (l'exercice 1984 n'étant pas clos, il est impossible d'en présenter les comptes).

### RECETTES

|                                                 |           |
|-------------------------------------------------|-----------|
| En caisse le 1 <sup>er</sup> janvier 1983 ..... | 35.039,20 |
| Subvention département .....                    | 2.770,00  |
| Subvention commune .....                        | 5.000,00  |
| Publicité .....                                 | 8.980,00  |
| Cotisations .....                               | 20.675,00 |
| Vente bulletins .....                           | 97,00     |
| Produits financiers .....                       | 1.279,38  |
| Provision bulletin 49 .....                     | 9.000,00  |
|                                                 | <hr/>     |
|                                                 | 82.840,58 |

### DÉPENSES

|                                                    |           |
|----------------------------------------------------|-----------|
| Frais généraux administratifs et de fonctionnement | 1.500,70  |
| Bulletins .....                                    | 40.825,85 |
| Routage bulletins .....                            | 4.094,00  |
| Cotisation à Fédération .....                      | 800,00    |
| Plantations jardin sauvage .....                   | 1.000,00  |
|                                                    | <hr/>     |
|                                                    | 48.220,55 |

En caisse au 31 décembre 1983 : 34.620,03 F.

b) *Cotisations.*

Sur un effectif de 658 membres à ce jour, 486 sont à jour de leurs cotisations, ce qui marque un léger progrès par rapport à 1982 et 1983.

Parmi eux, il y a 20 % de bienfaiteurs, 68 % d'adhérents et 12 % de sympathisants (dont les cotisations ne couvrent même pas les frais d'impression et routage d'un seul des bulletins qu'ils reçoivent !).

Ce rapport financier est approuvé.

## III. - RENOUELEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL

Le Président propose, sur avis du Conseil d'Administration :

— la réélection des neuf membres suivants qui sont candidats : MM. Bégué, Bocquet, Général Brunet, Clouzeau, Gayral, Meslet, Roux-Devillas, Sabatier, de Traverse et Watine;

— l'élection de M. Jean-Louis Wennagel, Inspecteur général des Ponts et Chaussées honoraire, également candidat.

Ces dix membres sont élus ou réélus à l'unanimité.

## IV. - OPÉRATION « FORÊT PROPRE »

M. Larré, organisateur de ces opérations, fait un bref bilan de la dernière, la quatrième; il se félicite de la participation d'un peu plus de jeunes que les années précédentes mais déplore une insuffisance d'encadrement par des membres du Comité.

La prochaine opération aura lieu le 4 mai 1985 pour laquelle il sera indispensable que de nombreux membres se retrouvent aux points de rassemblement du parc du Tronchet et du carrefour du Bel-Air à 14 heures.

Par ailleurs, M. Larré annonce une visite commentée d'un secteur de la forêt orientée sur les essences d'arbres le 8 juin 1985 (rendez-vous à 9 h 30 place Jantzen).

## V. - AFFICHAGE

M. Ader fait un exposé sur l'affichage dans Meudon.

Il commence par déplorer la prolifération récente de nombreux panneaux d'affichage rendue possible par l'absence de réglementation. Un espoir cependant : en application de la loi de 1979, le groupe de travail a enfin été constitué et sa première réunion devrait être prochaine.

Ce groupe comprend un membre des associations, notre Président qui sera représenté par M. Ader.

Ce groupe devra d'abord bien connaître la situation actuelle, puis prendre des dispositions pour que les errements regrettables soient corrigés. M. Ader demande qu'on lui communique les abus.

L'ordre du jour étant alors épuisé, la séance est levée à 15 h 45 et la parole est donnée à M. Villadier qui résume brillamment l'histoire des généreuses fondations de la Duchesse de Galliera qui sera publiée dans le prochain bulletin.

## L'OPÉRATION FORÊT PROPRE

Elle aura lieu le **4 mai 1985 de 14 à 17 heures.**

Organisée conjointement par notre Comité et l'Office National des Forêts, elle bénéficiera, comme les années précédentes, du concours des services municipaux et sera placée sous le patronage de M. Henry Wolf, Maire de Meudon.

L'Opération Forêt Propre a pour but, au début de la belle saison, de parfaire le nettoyage effectué par l'O.N.F. et de rendre ainsi nos bois encore plus agréables.

Il sera fait appel aux volontaires jeunes ou adultes par la presse, par la radio, par l'affichage. Mais nous comptons aussi beaucoup sur la propagande que ne manqueront pas de faire les membres de notre Comité et nous faisons également appel à eux pour assurer l'encadrement.

Les participants, qui devront se munir de gants, sont priés de se trouver à 14 heures à l'un des points de rassemblement suivants :

- Grille du Bel Air (direction fléchée depuis le centre de Meudon);
- Extrémité du parc du Tronchet (avenue du Maréchal-Leclerc, à Meudon-la-Forêt).

Une assurance sera souscrite par le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon.

Signalons enfin que l'an dernier une collation avait été offerte par la municipalité, à l'hôtel de ville, à l'issue des travaux et qu'elle avait été appréciée par les jeunes... et les moins jeunes. M. le Maire a bien voulu nous dire qu'il en sera de même cette année.

## VISITE DE LA FORÊT

La visite de la forêt organisée par le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon aura lieu le **samedi 8 juin** sous la conduite de M. Charreton, Ingénieur de l'Office National des Forêts, Chef de Subdivision à Versailles.

Les membres du Comité pourront faire bénéficier de cette visite ceux de leurs amis qui s'intéressent à la nature.

Rendez-vous à 9 h 30 place Jules-Janssen, à Meudon.

**Bulletin** { **d'adhésion (1)**  
**de renouvellement (1)**

M. (Nom) .....

Prénom .....

Adresse .....

Téléphone .....

Profession .....

désire participer à l'action du Comité de Sauvegarde et demande à être inscrit comme membre .....

Date : .....

(1) Rayer la mention inutile.

|                                                    |       |                                                |
|----------------------------------------------------|-------|------------------------------------------------|
| Cotisations : Membre Bienfaiteur à partir de ..... | 100 F | par chèque ou mandat au nom du Comité de Sau-  |
| Membre Adhérent .....                              | 40 F  | vegarde des Sites de Meudon, « En la Mairie de |
| Membre Sympathisant .....                          | 15 F  | Meudon » - C.C.P. PARIS 22.465.15.             |

VILLAS - APPARTEMENTS - TERRAINS - LOCATIONS

## MEUDON-IMMOBILIER

Yves LE GUEN

Place Rabelais - MEUDON

Tél. 626-65-25

DES PROJETS PLEIN LA TÊTE RÉALISEZ-LES TRÈS  
VITE AVEC LES PRÊTS A LA CONSOMMATION DU

## Crédit Mutuel de Meudon

2, boulevard des Nations-Unies - Tél. 626.39.13

### DROGUERIE

### C A D E A U X

### Maison HUTTE

35, rue de la République

92 - MEUDON

Tél. : 534-13-81

Ménage - Vaisselle

Verrerie - Plastique

Brosserie - Entretien

Peinture - Papiers peints

Quincaillerie - Electricité



111, rue de Paris (derrière le Monoprix)

MEUDON - Tél. 534-13-53

GARANTIE DES MARQUES

GARANTIE DES PRIX